

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 8 MARS 2012

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Béatrice ANTOINE, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Elsa PLUMIER, Bernard BRAUN, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 28

Conseillers absents excusés : David CARABIN.

Conseillers absents non excusés :

Procurations : Claudine JACQUEMIN à Béatrice ANTOINE,
François KLAEYLE à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,
Jean-Marie HIRTZ à Gérard VIRY.

Secrétaire de séance : Geneviève FLEURY

Date convocation : 02 mars 2012

N°2012-013

Objet : Modification de l'autorisation de programme et des crédits de paiement pour la salle polyvalente

Rubrique : 7.1

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Par délibération en date du 18 février 2009, le conseil municipal, a voté une autorisation de programme ainsi que des crédits de paiement pour le projet de réhabilitation de la salle polyvalente

En application des textes réglementaires, il est possible à tout moment de voter des modifications sur les montants de l'autorisation de programme et des crédits de paiement.

Compte tenu des différentes modifications intervenues, le programme était le suivant :

Autorisation de programme et crédits de paiement Salle polyvalente
Programme n° 2009

AUTORISATION DE PROGRAMME TTC		CREDITS DE PAIEMENT TTC				
		2009	2010	2011	2012	2013
DEPENSES						
Etudes	222 371	10 525	11 846	200 000	0	0
Travaux	2 110 430	0	9 998	300 000	1 000 000	800 432
Total dépenses	2 332 801	10 525	21 844	500 000	1 000 000	800 432
RECETTES						
Subventions	200 000	0	0	0	200 000	0
FCTVA	201 266	0	0	0	46 446	154 820
Emprunts	753 372	0	0	0	407 760	345 612
Autofinancement	1 178 163	10 525	21 844	500 000	345 794	300 000
Total recettes	2 332 801	10 525	21 844	500 000	1 000 000	800 432

Suite au résultat du jury de concours et de la désignation du maître d'œuvre, il y a lieu de modifier le montant de l'autorisation de programme ainsi qu'il suit :

Autorisation de programme et crédits de paiement Salle polyvalente
Programme n° 2009

AUTORISATION DE PROGRAMME TTC		CREDITS DE PAIEMENT TTC					
		2009	2010	2011	2012	2013	2014
DEPENSES							
Etudes	284 858	10 525	11 846	1 830	200 000	60 657	0
Travaux	2 290 763	0	9 998	2 603	300 000	1 000 000	978 162
Total dépenses	2 575 621	10 525	21 844	4 433	500 000	1 060 657	978 162
RECETTES							
Subventions	242 000	0	0	0	0	242 000	0
FCTVA	398 758	0	0	0	0	0	398 758
Emprunts	756 700	0	0	0	0	177 296	579 404
Autofinancement	1 178 163	10 525	21 844	4 433	500 000	641 361	0
Total recettes	2 575 621	10 525	21 844	4 433	500 000	1 060 657	978 162

Après avis favorable de la commission de finances en date du 27 février 2012,

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à LA MAJORITÉ DES VOIX,
(1 contre : Marc BARRON)

- **DECIDE** de voter ces modifications de l'autorisation de programme et des crédits de paiement s'y rattachant.

Date : 8 mars 2012

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Date de transmission à la Préfecture : 13 MARS 2012

N° Accusé de réception : 2012 0308 - 2012 - 013-DE

Affichage :

13 MARS 2012



Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX

J. Franoux

